

COMMUNIQUE DE PRESSE

1 juin 2018

La BEI soutient le « Plan Ambition Collèges » en Seine-Saint-Denis

- Il s'agit du premier financement direct de la BEI avec le Département de la Seine-Saint Denis et il est d'envergure - 240 M€ - axé sur la rénovation et la modernisation de 22 collèges du département de Seine Saint Denis et sur la mise en œuvre de 14 opérations de transition énergétique pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.
- 21 des collèges financés par la BEI sont situés en zone prioritaire d'éducation et 9 accueillent des sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) pour aider les élèves en difficultés scolaires.

Ambroise Fayolle, Vice-Président de la BEI et Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis ont annoncé ce jour la conclusion d'un accord de financement d'un montant de 240 millions d'euros en soutien au Plan « Ambition Collèges » lancé en 2015 par le Département de la Seine-Saint-Denis pour répondre aux besoins des élèves de ce territoire qui demeure le plus jeune département métropolitain. Le Département a pu bénéficier de conditions financières attractives grâce à la notation triple A de la BEI avec une maturité de prêt longue et adaptée au besoin de financement du Département.

La signature de l'accord de financement s'est déroulée au collège Robespierre d'Epinais-sur-Seine, engagé avec ses élèves dans une vraie démarche environnementale. Elle a été accompagnée par une visite de l'établissement (potager, tables de tri, ruches...) et une rencontre avec des élèves.

« Je suis fier que la Seine Saint Denis ait une telle dynamique démographique, c'est un atout pour toute la France. Pour offrir un cadre éducatif serein et de qualité aux collégiens, nous avons lancé des plans d'investissement massifs en faveur de l'éducation. Dans un contexte financier contraint, le partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement est un atout pour permettre la rénovation et la construction des collèges. » a déclaré **Stéphane Troussel**, Président du Département de la Seine-Saint-Denis.

« Je suis très heureux que la BEI soutienne « Ambition Collèges 2020 » en Seine-Saint-Denis. Par ce financement d'envergure, la Banque de l'Union européenne se mobilise pour soutenir la formation des jeunes en zones prioritaires d'éducation » a souligné **Ambroise Fayolle**, Vice-Président de la BEI lors de sa visite. *« Notre objectif est de financer des collèges durables, rénovés et modernisés, dotés d'infrastructures économes en consommation d'énergie et donc moins coûteuses en fonctionnement. Cette mobilisation de la BEI s'inscrit dans une action plus large pour le développement du territoire au niveau régional avec notamment le soutien à une offre de transports de qualité. »*

Il s'agit d'un soutien européen d'envergure qui permettra au Département de la Seine Saint Denis de financer 36 opérations¹ dans le cadre de son Plan « Ambition Collèges 2020 ». 8 collèges neufs dotés de locaux fonctionnels et d'équipements performants – notamment informatiques et technologiques – adaptés à l'enseignement vont ainsi pouvoir être construits. 7 collèges vont être reconstruits et 7 autres modernisés et réaménagés.

¹ liste des opérations en annexe

Dans la droite ligne de l'Accord de Paris et de l'action prioritaire de la BEI en faveur de la transition énergétique, ce financement européen permettra également de mener avec succès 14 opérations de rénovation énergétique au sein des collèges de la Seine-Saint-Denis pour optimiser les infrastructures construites ou rénovées dans un double objectif de réduction des coûts de fonctionnement et des émissions de carbone de ces établissements. 63% du coût total d'investissement du projet est ainsi consacré à l'efficacité énergétique des infrastructures via le renforcement des isolations, l'utilisation de sources d'énergie renouvelable et autres mesures en adéquation avec les nouvelles normes nationales et européennes de performance.

Le Département de la Seine-Saint-Denis, qui doit relever le défi d'un développement économique inédit, assumer la solidarité indispensable à sa population, et faire face aux enjeux d'une démographie importante, ne peut que se féliciter d'un accord qui lui permet de dégager les moyens nécessaires à son ambition.

La Banque de l'Union européenne agit très concrètement au cœur des territoires par le financement de projets ayant un impact direct sur la vie quotidienne des habitants. Parmi ses priorités d'action, la BEI porte une attention toute particulière aux jeunes : que ce soit leur formation du collège à l'université ou centre de formation, les équipements, les bâtiments et espaces de vie qui leur sont dédiés. La BEI a ainsi financé la rénovation et la modernisation des collèges en Seine-et-Marne, Essonne, Hauts-de-Seine, ainsi que ceux de la ville de Paris, ce qui représente avec ce financement en Seine-Saint-Denis un investissement global de 820 millions d'euros en faveur des collèges d'Ile-de-France.

Note aux éditeurs

A propos du groupe Banque européenne d'investissement (BEI)

Créée en 1957 par le Traité de Rome, la BEI est la banque de l'Union européenne, formant avec le Fonds européen d'investissement (FEI) – filiale dédiée au soutien des PME - le Groupe BEI. Le Groupe BEI apporte ses financements et son savoir-faire à des projets d'investissement solides et durables répondant aux objectifs de l'Union européenne (UE).

Fort de son expertise et de son attractivité financière grâce à sa notation triple A, le Groupe BEI est un acteur clef de la relance par l'investissement en Europe. Il soutient l'économie réelle tout en attirant d'autres investisseurs par le financement de projets concrets ayant un impact sur la vie des citoyens. En France, en 2017, ce sont ainsi 8,6 milliards de financements nouveaux qui ont été consacrés au soutien de projets de qualité, porteurs de croissance et d'emploi.

Contacts pour la presse :

BEI : Anne-Cécile Auguin, a.auguin@bei.org, tél. : +352 43 79 83330 / Gsm: +352 621 36 19 48
Site internet : www.bei.org/press - Service de presse : +352 4379 21000 – presse@bei.org

Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis : adelangremarini@seinesaintdenis.fr



Département de Seine-Saint-Denis :